

Image not found or type unknown



Achat appartement et question sur cuisine !!

Par **alisaure**, le **20/03/2008** à **18:05**

On a visité un appartement dont l'annonce mentionnait "cuisine équipée et aménagée".
On a signé le compromis de vente où il était marqué finalement "cuisine"... et j'apprends que les actuels propriétaires enlèvent les plaques vitro, le four et le linceul-vaisselle... tout cela est encastré et je me retrouve avec une cuisine avec 2 placards et pleins de "vide" dans cette cuisine sommairement aménagée!
Je voudrais savoir si l'électroménager encastré est un meuble ou un immeuble... et qui est dans son bon droit?
merci pour vos réponses... c'est assez urgent!!